



INITIATIVES + TOUT

NEWSLETTER FR | EN

Alimentation Générale

LA PLATEFORME DES CULTURES DU GOÛT

LE MAGAZINE

LA PLATEFORME

Mardi 29 mai 2018

Agenda

Adresses Gourmandes

Vidéos

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ÉCONOMIE

NATURE

CULTURE

SCIENCES

SANTÉ

INITIATIVES + TOUT



PARLEMENT

EN CONTINU avec

28/05/18

La vente de semences anciennes aux jardiniers amateurs bientôt réautorisée

LA LOI ALIMENTATION PERMETTRA-T-ELLE AU MANGEUR PASSIF DE DEVENIR CITOYEN ACTIF ?

PAR FRANÇOIS OLLART DUTILLEUL - MARDI 22 MAI 2018

Les agriculteurs peuvent encore avoir des craintes car on ne peut pas encore vraiment savoir si le projet de loi issu des États généraux de l'alimentation leur offrira ou non une véritable amélioration de leur revenu. Les consommateurs peuvent aussi avoir des craintes car il est impossible de dire encore dans quelle mesure les prix des produits alimentaires vont augmenter. Tour de piste des règles du jeu.

Au regard des industriels, les producteurs sont soumis à une loi du marché faussée. Elle est faussée parce qu'il y a peu d'acheteurs et beaucoup de producteurs. Ce sont donc les acheteurs qui font la loi et par conséquent qui imposent leurs prix.

Au regard de la grande distribution, le problème des producteurs est pour une part le même (il y a un tout petit nombre d'enseignes et encore moins de centrales d'achat qui imposent donc leurs prix). Mais il est pour une autre part différent. En effet, dans une grande surface, les prix des produits frais et ceux des produits industriels sont conçus différemment. Ceux des produits industriels sont tirés par le bas et les marges des distributeurs sont donc écrasées et faibles. C'est le contraire pour les produits frais pour lesquels les marges bénéficiaires sont importantes.

Pourquoi ? Pour les produits industriels, le consommateur peut faire des comparaisons entre les enseignes et les marques. Il peut donc facilement comparer les prix, connaître les promotions, choisir de faire ses courses là où les

28/05/18 **TOUT**
Le commerce de gros se dit « très inquiet »

28/05/18
Jadot (EELV) : « c'est le lobby de la malbouffe qui a gagné »

27/05/18
Les députés votent pour l'obligation progressive des doggy-bags dans les restaurants

27/05/18
L'Assemblée rejette l'interdiction des publicités alimentaires peu saines visant les enfants

27/05/18
Affaire Lactalis: conclusions de la commission d'enquête « mi-juillet »

24/05/18
Agriculture: sanctions accrues contre les acheteurs indécents votées à l'Assemblée

22/05/18
Bleu, Blanc, Coeur défend la mention « à haute valeur nutritionnelle »

[Lire la suite →](#)

IdFood 2018
LE CONCOURS DE L'INNOVATION ALIMENTAIRE
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Signer le Manifeste

**POUR UNE EXCEPTION
AGRICOLE ET ÉCOLOGIQUE**

catalogues et les publicités lui montrent ce qui est moins cher et où c'est moins cher.



Les produits frais compensent les produits industriels

Mais la comparaison est beaucoup plus difficile à faire pour les produits frais. D'une part parce que les prix changent sans cesse et le consommateur ne connaît le prix qu'une fois qu'il est entré dans l'hyper ou le supermarché. D'autre part parce que le consommateur, une fois dans le magasin, n'a plus de point de comparaison. Pour quelques produits, il peut choisir entre plusieurs variétés (tomates, pommes, par ex.). Mais en général, il n'a pas de choix entre différents producteurs en concurrence sur le même produit.

Dès lors, les grandes surfaces limitent leurs marges sur les produits industriels à partir desquels les consommateurs choisissent où faire leurs courses. La marge est même parfois quasi nulle sur des produits très attractifs (certaines boissons, pâte à tartiner...). Par contre, ils appliquent des marges plus élevées sur les produits frais qui sont précisément ceux de l'agriculture. Mais les marges plus élevées sur les produits frais compensent celles plus faibles sur les produits alimentaires industriels. Elles ne sont pas destinées à mieux rémunérer les producteurs qui sont pris comme variables d'ajustement des stratégies commerciales et de la concurrence que se livrent tant les industriels que les distributeurs.

Au milieu de tout cela, le consommateur n'est qu'un estomac et un porte-monnaie à qui on ne dit rien des règles de ce jeu de bonneteau. Il ne connaît pas la rémunération des producteurs, ni les marges bénéficiaires, ni le nombre d'intermédiaires, ni l'origine géographique des produits et ingrédients autres que les produits frais (l'information est d'ailleurs plutôt vague et limitée). Bref, le consommateur ne dispose généralement que d'informations destinées au mangeur qu'il est, et non au citoyen qu'il

LES PLUS LUS

20/05/18

[Les principaux points du projet de loi agriculture et alimentation](#)

20/05/18

[Manger mieux avec des agriculteurs mieux payés: vers un marathon à l'Assemblée](#)

22/05/18

[La loi alimentation permettra-t-elle au mangeur passif de devenir citoyen actif ?](#)

21/05/18

[Chefs pâtisseries, les nouvelles stars de la cuisine française](#)

28/05/18

[Projet de loi Alimentation](#)

[Décryptage et réactions de l'association Un plus Bio](#)

pourrait vouloir être. Parce que si le **sommateur** se mettait à acheter en ayant accès à de telles informations, il risquerait de prendre le pouvoir en votant avec son assiette.

royaume ou foi

Alors le projet de loi issu des états généraux de l'alimentation changent-ils la donne ? Il faut d'abord observer que ce projet de loi fait finalement une place assez limitée à l'alimentation. L'alimentation n'en est certainement pas le centre de gravité. L'idée dominante selon laquelle nous mangerons mieux si les agriculteurs et les éleveurs sont mieux rémunérés de leur travail et si la concurrence est davantage régulée entre industriels et distributeurs est une idée plutôt hasardeuse. Elle relève de la croyance ou de la foi.

Dans la réforme envisagée, il y a trois objectifs forts : le rééquilibrage des relations entre producteurs et acheteurs, le réel souci de l'amélioration du bien-être animal et la réorientation de la restauration collective comme levier vers un système alimentaire plus durable au regard des préoccupations de santé des personnes, de préservation de l'environnement et de développement de l'économie agricole. Cela n'épuise pas le projet qui contient des mesures multiples. Mais on ne saura qu'au fil des 2500 amendements où se situeront les apports majeurs du projet qui sortira de l'Assemblée nationale pour partir ensuite au Sénat.

Ce qui est certain, c'est que l'alimentation est un sujet potentiellement révolutionnaire en ce sens qu'il touche tous les aspects de nos sociétés en perte de repères. Par l'alimentation, on atteint tout ce qui constitue la trame du lien social : la nature, la culture, l'économie, le rapport aux autres (personnes et pays), le « bien vivre ». L'alimentation est un marqueur de richesse ou de pauvreté, un marqueur social, une source de conflits, une arme, un secteur non gouverné à

INITIATIVES + **Twitter** de @AlimentationGnr



Alimentation Générale
@AlimentationGnr

Les tenants d'un interdiction du glyphosate gravée dans la loi ont perdu la bataille cette nuit à l'Assemblée @DeLamcarl_FXSEA @coopactiongnr @MonsantoEurope alimentationgenerale.fr/bovique/par



1 h



Alimentation Générale
@AlimentationGnr

Can Starbucks end staff racism in a day?
bbc.co.uk/news/world-us-

intégrer

Voir sur Twitter

l'échelle internationale et donc soumise à une **INITIATIVES +** | **TOUT**
Structure économique plutôt constituée d'un
assez petit nombre de grandes entreprises
nationales et internationales qui sont plus
Souveraines que les États.

Volonté de rupture

Ce qui est certain également, c'est que
l'alimentation porte des valeurs constitutives
des sociétés : sécurité, souveraineté,
démocratie. C'est cela qui est en jeu.
Ce qui est certain encore, c'est que
l'alimentation est toujours une condition
nécessaire à la vie, tant physique que sociale,
alors que cette condition minimale n'est
toujours pas remplie pour des personnes qui se
comptent encore en centaines de millions et pas
seulement dans les pays pauvres. Elle doit
demeurer une source de plaisir et de
convivialité, même si on voit de plus en plus
apparaître des interrogations en termes de
santé, de peurs, de risques même chez des
personnes qui ont les moyens financiers de bien
se nourrir. Elle doit en tout cas devenir un sujet
éminent de citoyenneté en raison de son impact
sur les problèmes majeurs liés au réchauffement
du climat, à l'augmentation des migrations
économiques, à la multiplication des
accaparements de terres ici et là et surtout au
sud.

Nul doute que monte ici et là, depuis la base, de
multiples initiatives des collectivités locales, des
associations, des particuliers, avec une attente
de plus en plus grande et une volonté de rupture
avec les manières de se nourrir qui se sont
imposées depuis la révolution verte de
l'agriculture. Reste à savoir si ces initiatives
monteront jusqu'au sommet de la montagne ou
si elles resteront à l'altitude des souris.
Si le projet de loi ne se fait pas l'écho même
lointain des enjeux et des attentes, il ne sera
qu'un filet d'eau tiède.